



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de ARCES DILO

5.1.2.1.2 Plan des servitudes d'utilité publique

Sud de la commune au 1/5 000ème

Plan n°5.1.2.1.2

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/06/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : le 26/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules DIDER - 70000
VERCUL
Tel : 03 84 75 46 47 - Fax : 03 84 75 31 89
initiaad@orange.fr

 **initiative**

Agence de Besançon
Tel : 03 81 83 23 28 - initiaad56@orange.fr

0 50 100 150 200 250 m

Légende de la commune concernée :

■ Limite de la commune concernée

AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé

 Périimètre de protection immédiat

- Périimètre de protection rapproché
- Périimètre de protection éloigné

14 : Sensitivities relatives à l'établir

14 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 ▶▶▶ HTB

HTA

El 7 - Servitudes

— EL7 : Servitudes d'alignement

